

REGLEMENT GRAPHIQUE

LYS-HAUT-LAYON - TIGNE
PLAN 2 / 2



Prescrit le 18 septembre 2017

Adopté le 19 mai 2025

Approuvé le 16 février 2026

Annexé à la délibération,

Monsieur le Président

atelierurbanova
urbanisme et architecture

Légende

Limite communale

Limite parcellaire

Bât dur

Bât léger

ATTITRE INFORMATIF

Plan d'eau

Zone humide - Enjeu Faible

PRESCRIPTIONS

Arbre à protéger

Patrimoine bâti à protéger

Bâtiment susceptible de changer de destination en zone A ou N

Linéaire commercial

Hale protégée - Enjeu Fort

Hale protégée - Enjeu Modéré

Boisement protégé

Espace boisé classé à protéger ou conserver

Carrière

Centralité Commerciale

Zone Périphérique Commerciale

Emplacement réservé

OAP sectorielle "Densification urbaine"

OAP sectorielle "Extension urbaine"

Zone de protection des cours d'eau

Zone humide - Enjeu Moyen

Zone humide - Enjeu Fort

Zonage

1AUH

1AUH

1AUH2

1AUH

1AUH2

2AUH

2AUH

2AUH2

2AUH

AE

Agv

AL

Ar

AY

N

Nd

Nhb

Nhy

UA

UB

UBh

UC

UE

UEg

UY

UYc

UYt

UYz

Echelle 1:5000

0

250

500 m

N

Fonds de plan : cadastre Etabli 09/2025

Commune	N°	Libellé	Bénéficiaire	Surface (m²)
LYS-HAUT-LAYON	11	Aménagement d'un parking	Commune	2554
LYS-HAUT-LAYON	12	Aménagement d'un carrefour	Commune	455
LYS-HAUT-LAYON	13	Aménagement d'une voie	Commune	389